

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE



N° D'IMPRIMÉ C 68426717

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	01/10/2025	25103733

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ
Défavorable pour défaillances critiques	

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
01/10/2025

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÈMENT : S013C326

(9) RAISON SOCIALE : CTA DES ESTROUBLANS

(3) COORDONNÉES : 20 AVENUE DE LONDRES
ZI LES ESTROUBLANS
13127 VITROLLES
Tél : 04.42.79.64.33

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÈMENT : 013C0679

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays GS-911-MW (F)	Date d'immatriculation 21/11/2023	Date de 1 ^{ère} mise en circulation 24/03/2022
Marque FORD	Désignation commerciale RANGER	
(1) N° dans la série du type (VIN) 6FPPXXMJ2PMD52500	(5) Catégorie internationale N1G	Genre CTTE
Type/CNIT N1GFRDCT448G554	Énergie GO	

Document(s) présenté(s)
Fiche d'identification du véhicule établie par les services de l'Etat en charge de l'immatriculation des véhicules

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
104370

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

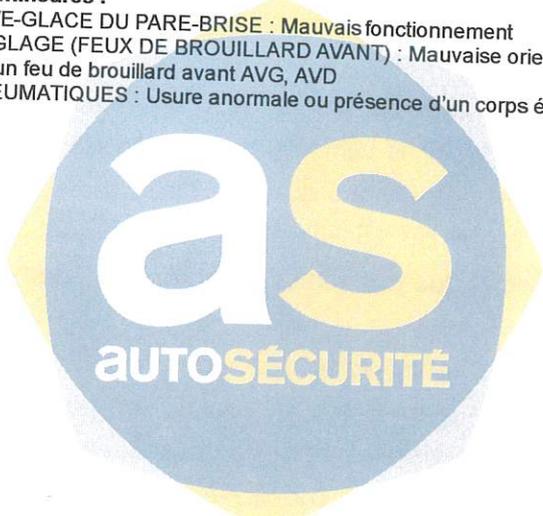
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :

Défaillances critiques :
1.1.13.a.3. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale non visible) AVG, AVD

Défaillances majeures :
8.2.21.a.2. ÉQUIPEMENTS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS À L'ÉCHAPPEMENT POUR MOTEUR À ALLUMAGE PAR COMPRESSION : L'équipement monté par le constructeur est manifestement absent, modifié ou défectueux
8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement
8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route AV

Défaillances mineures :
3.5.1.a.1. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Mauvais fonctionnement
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG, AVD
5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger ARD, ARG



MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIÈRE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		+2.8 m/km		
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :		2 %		20 %
Forces verticales :		1262 daN		1021 daN
Frein de service				
Forces de freinage :	440 daN	419 daN	347 daN	301 daN
Déséquilibre (<20%) :		5 %		14 %
Forces de freinage (efficacité) :	440 daN	419 daN	347 daN	301 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) :	66 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :	26 %			
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-2.4 %		-2.3 %	
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	-4.0 %		-4.0 %	